



COMITE DIRECTEUR / VISIO CONFERENCE

5 février 2022

Présent(e)s : Adrien ARJONA, Michel BONZOMS, Lydie BOURY, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Hervé CRAUSTE, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, François FOURREAU, Cécile LAGIER MOULIN, Philippe NICOLINO, Jean-Marcel PEYRAS, Maurice PYTIKIEWICZ, Joël VIGNAU

Excusé(e)s : Jean-Pierre BOLLE (pouvoir à Françoise BOUVIER), Corinne BORD (pouvoir à Hervé CRAUSTE), Maxence CORNATON (CNM), Didier DELIGNIERES (pouvoir à Cécile LAGIER MOULIN), Thomas DEPONDT (AFL France), Janick DEPRINCE (pouvoir à Lydie BOURY), Jean-Louis LLOUQUET (pouvoir à Michel BONZOMS), Vincent SEGUELA, Camille MALABIAU (pouvoir à Maurice PYTIKIEWICZ), Désirée OMBOLO (pouvoir à monsieur Adrien ARJONA), Stéphanie GEYER BARNEIX (pouvoir à Mathilde BOUVIER)

Invité(e)s : Olivier DUMAIS (CTF PACA), Muriel LEFEBVRE HAENTZLER (secrétaire), Jérémy MOUCHEL (CTF AURA), Sylvain PREHU (Directeur adjoint), Matthieu VERMEIL (CTN), Carine VARLEZ (CTN), François WURMSER (Unicon20)

La Présidente ouvre la séance à 9h30, elle remercie les dirigeants et invités présents puis excuse les dirigeants empêchés.

Elle regrette à nouveau le fait de ne pouvoir se réunir en présentiel.

Elle explique que ce Comité Directeur va débiter par la présentation des nouveaux salariés. Elle leur souhaite la bienvenue. Elle se réjouit aussi du retour aux affaires de Muriel, la secrétaire de l'UNSLI qui suivra ce Comité Directeur pour se remettre à jour de la vie de la fédération.

Avant la présentation des nouveaux salariés le Vice-Président délégué demande la parole et revient sur l'attribution de la légion d'honneur à Françoise BOUVIER. Il se dit fier de cette reconnaissance, car la Présidente le mérite, tout comme la femme libre et engagée qu'elle est. A travers cette distinction, c'est aussi toute l'UNSLI qui est honorée. Une séquence d'applaudissements virtuels se déclenche.

La Présidente remercie le Vice-Président et invite Jérémy MOUCHEL, CTF AURA, et Olivier DUMAIS, CTF PACA à se présenter. Tous deux relatent leur parcours professionnel antérieur.

La Présidente procède à la lecture de l'ordre du jour, indique les modifications apportées dues aux impératifs horaires de certain(e)s et indique qu'une pose sera faite vers 11h00.

I/ Actualité des dirigeants

A) CNOSF

Commission Violences sexuelles

Le CNOSF a mis en place une commission spécifique sur les violences sexuelles. Françoise BOUVIER fait partie du cercle élargi de cette commission. La réunion d'installation s'est tenue le 18 janvier 2022, au cours de celle-ci il a été proposé de commencer par dresser un état des lieux sur la situation des violences sexuelles dans les fédérations.

La commission est essentiellement composée d'athlètes de haut niveau ; seule, une fédération multisports, l'EPGV y est présente. Elle est co-présidée par Catherine MOYON DE BAECQUE, ancienne athlète et Jean ZOUNGRANA, Président de la FFCK.

La prochaine réunion du cercle élargi se tiendra le 24 mars.

Un Webinaire a été organisé par le CNOSF le 20 janvier 2022 et suivi par Myriam CHOMAZ sur l'accompagnement juridique des commissions disciplinaires des fédérations pour la gestion des cas de violences sexuelles. Ce webinaire est disponible en replay.

Réunion des fédérations multisports et affinitaires

A l'ordre du jour :

➤ La situation sanitaire

➤ Le dispositif pass'sport : 2 vagues : septembre, janvier clôture fin février.

Le dispositif devrait être reconduit, en sachant que la CAF ne souhaite pas renouveler sa participation et promeut la mise en place du quotient familial à la place de l'allocation de rentrée scolaire.

Constat d'échec dans les quartiers politique de la ville : problème de l'information et du manque d'accompagnement.

➤ Loi visant à démocratiser le sport en France : Examen au Sénat.

Nombreux amendements : 22 ! dont une majorité sur le sport santé, la sécurité dans les stades et la retransmission des événements sportifs. 85% d'entre eux ont été proposés par le CNOSF et 70% ont été retenus, notamment sur la parité avec un dispositif moins ambitieux, et la suppression de l'art.7 sur la limitation du nombre des mandats.

La commission paritaire qui s'est réunie le 31 janvier n'ayant pu se mettre d'accord, le texte sera examiné en séance publique à l'Assemblée la semaine prochaine.

➤ Plan de relance

Mise en place d'un groupe de travail CNOSF/ ANS pour :

- Identifier les critères de répartition du reliquat : pertes financières, licences, dues à la crise sanitaire.

- Répartir l'enveloppe complémentaire par l'ANS sur la base des données recueillies lors des précédentes enquêtes.

B) IDO

Plusieurs réunions se sont tenues, dont une de présentation à certaines fédérations susceptibles d'être intéressées par notre activité.

Organisation d'un séminaire mi- avril à Lyon, autour des discriminations, pour lequel l'UNSL est particulièrement sollicitée.

C) FLL

Réunion avec le Secrétaire Général de la Fédération pour mettre en place un groupe de travail réunissant administrateurs, et salariés représentant la Fédération Léo Lagrange au sein de différentes instances inter-associatives, socio professionnelles ou institutionnelles.

Ce groupe de travail se veut un espace d'échange et de partage d'information concernant la parole de la Fédération Léo Lagrange portée au sein des représentations confiées à certains.

II/ Communication n°2 : revue d'actions et des appels à projets

La Présidente demande à Cécile LAGIER MOULIN de présenter ce rapport, avec l'appui de Carine VARLEZ.

Le rapport est projeté en séance. Un échange se déroule sur le contenu du rapport et le Directeur apporte des précisions quant aux subventions en attente.

Cette communication est actée par les dirigeants.

III/ Rapport n°3 : note de cadrage campagne PSF 2022

La Présidente demande à Carine VARLEZ de présenter ce rapport concernant la campagne PSF 2022.

Une discussion s'engage sur le sujet et François FOURREAU prend la parole pour apporter des informations complémentaires.

La note de cadrage 2022 est soumise à l'approbation des membres du Comité Directeur.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

IV / Rapport AFL France

En l'absence du Président de l'AFL France, Adrien ARJONA est chargé de présenter ce rapport. Il revient notamment sur l'arrêt de l'activité du club de Cergy, suite au COVID.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

VI/ Rapport CNM et communication n°1 : point d'étape Unicon20

En l'absence du Président de la CNM, la Présidente demande à François WURMSER de présenter ce rapport.

François WURMSER fait le point sur l'état d'avancée de l'organisation de l'Unicon 20.

Le Directeur de l'UNSLI indique qu'il sera éventuellement créer un « groupe VIP LL » de soutien, notamment pour la sollicitation de partenaires privés.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

VII/ Rapport 1 : composition des commissions statutaires et fédérales

La Présidente demande à Adrien ARJONA de présenter ce rapport. Les commissions concernées sont complétées en séance.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

VIII/ Rapport 2 : point financier et Ressources Humaines

La Présidente demande au Trésorier et au Directeur adjoint de présenter ce rapport. Ce rapport présente notamment le projet de nouvelle grille de remboursement des frais kilométriques.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

IX/ Communication n° 3 : Eco-station village olympique

La Présidente demande à Maurice PYTKIEWICZ de présenter ce rapport, avec le soutien du Directeur. Maurice PYTKIEWICZ commente le rapport en insistant sur l'historique du projet et sur les points de vigilance que sont le retard du lancement de l'association de préfiguration et les dernières modifications du PC, qui vont impacter le potentiel d'exploitation.

A noter qu'au sein de l'association 2 sièges sont réservés à la FLL (Françoise BOUVIER) et l'UNSLI (Maurice PYTKIEWICZ).

Un point d'avancée sera fait au prochain Comité Directeur.

Cette communication est actée par les dirigeants

X/ Rapport du Comité Sport Santé/Commission Médicale

En l'absence du Médecin fédéral, la Présidente demande à Matthieu VERMEIL de présenter ce rapport. Matthieu VERMEIL rend compte des différentes réunions auxquelles le Médecin fédéral, lui-même et d'autres membres du Comité Sport Santé de l'UNSLI ont participé. Il informe les dirigeants de la labellisation « maison sport santé » de certains clubs Léo Lagrange. Une discussion s'engage et est notamment évoqué la question du suivi des personnes atteintes de COVID long.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

XI/ Rapport de la Commission d'éthique et de prévention des violences sexuelles dans le sport

La Présidente demande à François FOURREAU de faire un point sur ce dossier. Il souhaite qu'il y ait une sollicitation du Secrétaire Général de la FLL sur ces questions, car cette problématique concerne toute la dimension du réseau.

La Présidente soumet ce rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

XI/ Question diverses

Pas de questions diverses.

Après lecture du présent compte-rendu, et des rapports cités et annexés, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.